



Pré-programme de l'**Infomédiathèque**
INSA de Lyon

Synthèse

1• POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU CONTEXTE DOCUMENTAIRE ACTUEL

1•1- ENTITES CONSTITUTIVES

• Doc'INSA :	1460 m2 utiles	85 places assises
• Bibliothèque des Humanités :	170 m2 utiles	40 places assises
• Total :	1630 m2 utiles	125 places assises

1•2- POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES

Points forts

- **Un public fidèle et diversifié**

Le public des bibliothèques est fidèle et diversifié (élèves, enseignants, extérieurs). La fidélité des insaliens n'est pas un obstacle à la fréquentation d'autres bibliothèques universitaires comme celle de Lyon 1 qui est proche de l'INSA.

- **Un fonds en sciences humaines important**

En regard de sa vocation scientifique, l'INSA possède une collection particulièrement importante en sciences humaines et sociales. Ce positionnement a pour finalité de permettre aux ingénieurs « de maîtriser leurs relations avec leur environnement concret (l'entreprise, la société globale) et de les rendre capables de s'insérer dans un milieu humain, d'y déployer leurs activités ».

- **Doc'INSA constitue un pôle particulièrement attractif**

Elle est fortement intégrée dans les réseaux de bibliothèques. Ses services sont multiples et « à la pointe » de ce qui se fait dans le domaine de l'enseignement supérieur : PEB, nouvelles technologies de l'information et de la communication, consultation en ligne des thèses, formation des usagers, ... Ses heures d'ouverture se situent dans une bonne moyenne.

Points faibles

- **Des espaces saturés**

Le manque de surface se fait sentir un peu partout :

- Doc'INSA : les dons ne peuvent trouver place dans les rayonnages, le nombre de places de consultation sur table est insuffisant, les enseignants-chercheurs ne bénéficient pas d'espaces appropriés.

- Bibliothèque des Humanités : la plupart des tablettes sont occupées par une double rangée de livres, de nombreux documents sont accessibles au moyen d'une échelle, les bureaux sont exigus.

Les deux bibliothèques de l'INSA réunies sont globalement 5 fois plus petites que les recommandations en vigueur :

- 0,34 m2 utile par élève / 1,5 m2 utile par étudiant,

- 1 place pour 38 élèves / 1 place pour 5 étudiants.

- **Des collections dispersées**

La dispersion du fonds permet d'assurer un certain service de proximité mais elle est difficilement compatible avec une politique documentaire cohérente et une utilisation efficiente des moyens (la non centralisation constitue souvent un frein à la présence de personnels spécialisés, à l'achat de collections coûteuses, au remplacement du matériel informatique, au développement de nouveaux services, ...).

- **Un catalogue informatisé restreint**

La rétroconversion est partielle. Elle concerne environ 40% des collections.

- **Des disparités de fonctionnement et de conditions d'accès aux collections**

La diversité des horaires de fonctionnement et des conditions d'appropriation des collections :

- accès libre et classement CDU aux Humanités,

- accès indirect et classement Dewey à Doc'INSA,

oblige les usagers à s'adapter au cas par cas.

- **Doc'INSA est à l'écart des principaux flux de circulation**

Cette implantation minimise fortement son potentiel d'attraction.

- **La majorité de son fonds n'est pas en libre accès**

L'accès indirect impose aux usagers une certaine attente. Il met à distance les livres et les lecteurs.

- **Un parc machine vieillissant**

Le matériel est hétérogène et en partie obsolète.

2- DONNEES DE BASE DU PROJET

2•1- OBJET DU PROJET

- Le projet consiste à fusionner la bibliothèque des Humanités et Doc'INSA.
- Il porte sur une construction neuve à réaliser, pour des raisons de financement, en 2 tranches de travaux.

2•2- ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet doit participer fortement à mettre en oeuvre la politique documentaire de l'INSA.

« Pour les quatre années à venir, l'axe prioritaire de la politique documentaire de l'INSA s'articulera autour de l'acquisition d'une autonomie grandissante des étudiants en termes d'accès, d'usage et de gestion de l'Information Scientifique, Technique et Economique (ISTE). Concrètement ce projet devra aboutir à la maîtrise de méthodes et à la validation de pratiques qui permettront à ces ingénieurs en devenir d'éclairer leurs choix futurs, personnels et professionnels, dans l'entreprise.

Pour cela il faudra s'attacher à mettre en place une formation à l'ISTE progressive (tout au long du cursus de la 1 ère année à la 5 ème année), et intégrée (dans les activités pédagogiques habituelles). Cette formation mettra l'accent sur la multiplicité de l'information et de ses usages, ainsi que sur l'évaluation de sa pertinence.

Les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir sont multiples :

- nouer des relations étroites entre les départements d'enseignement et Doc'INSA pour développer les formations existantes, notamment pour les élèves de 3 ème année,
- développer les collections « traditionnelles » qui représentent encore 90% de la documentation disponible,
- développer pleinement l'accès « de masse » à la documentation électronique via les réseaux,
- construire une médiathèque, lieu de regroupement des collections et des savoir-faire dans l'accès, la production et la diffusion de l'ISTE. Cet équipement devra être conçu comme un outil de libre accès aux documents, au service de la pédagogie ».

Du point de vue programmatique, cet enjeu justifie que le futur bâtiment puisse répondre parfaitement aux objectifs suivants :

• **Donner une nouvelle lisibilité à la documentation de l'INSA, valoriser son appartenance à toute la communauté insalienne**

La centralisation des collections de l'INSA permettra de conforter le rôle pédagogique et scientifique de la documentation, en même temps qu'elle accentuera son appartenance à toute la communauté insalienne (ceci est d'autant plus important que l'INSA est structuré en de nombreux départements).

• **Traiter le futur bâtiment de façon à le rendre attractif et évolutif**

L'attractivité suggère un bâtiment ouvert, ludique, dépassant la fonction première d'une bibliothèque scientifique (bibliothèque loisir, « salon où l'on cause », lieu d'exposition, lieu de mémoire de l'Institut, lieu de création, de lien d'appartenance : boutique INSA).

L'évolutivité renvoie à des espaces modulaires, une flexibilité constructive et technique qui permet de modifier facilement l'occupation.

• **Créer un lieu de proximités**

Proximité géographique - La bibliothèque doit être au cœur de l'INSA, bien repérable et facilement accessible (les dernières hypothèses d'implantation du bâtiment vont dans ce sens).

Proximité temporelle - Les plages d'ouverture seront très étendues (théoriquement jusqu'à 24h/24). Ceci suppose - sauf à multiplier considérablement le personnel, de pouvoir facilement fermer certains services et limiter l'accès du public à certaines zones, et de doter le bâtiment de moyens de sûreté tels que badges de contrôle d'accès, système de détection anti-intrusion, éventuellement caméras de surveillance vidéo, ... (« les élèves de l'INSA sont sages » mais il convient de prendre quelques précautions).

Proximité sémantique - Une organisation spatiale claire des collections et une signalétique efficace favoriseront l'autonomie des usagers. Les espaces seront individualisés par niveau d'étude et par discipline, tout en restant ouverts à tous les autres, sur place, ou connectés en réseau.

- **Renforcer l'ouverture sur l'extérieur**

Le monde de l'entreprise constitue un très fort potentiel de développement (il n'existe pas sur la Région Rhône-Alpes de structure aussi importante et aussi pluridisciplinaire que l'INSA). Les demandes extérieures sont de plus en plus nombreuses (Ecole d'architecture de Lyon, ...).

Une plus grande attractivité de la documentation de l'INSA vis-à-vis de l'extérieur confortera l'un des atouts de l'Institut : ses relations avec les grandes entreprises et les grandes écoles. Elle s'appuiera sur des « télécontacts » mais aussi (et surtout) sur la capacité de la bibliothèque à recevoir dans de très bonnes conditions le public extérieur et à lui offrir des services appropriés.

- **Développer les collections « traditionnelles » et généraliser le libre accès**

Les nouveaux espaces seront dimensionnés en fonction :

- des fonds existants,
- des acquisitions à venir (constitution d'un fonds en relation avec le nouveau département Télécommunications, création de fonds spécialisés, accroissement « naturel », ...),
- de la mise en libre accès de l'ensemble des documents vivants : le libre accès va de pair avec l'importance donnée par l'INSA au rôle actif des élèves dans le processus de formation (« se former plutôt qu'être formé »), il répond à une certaine dimension affective de la relation lecteur- « objet livre », il favorise des rencontres imprévues entre les usagers et les documents.

- **Développer l'accès à la documentation électronique**

L'accès au catalogue de la bibliothèque, via le réseau Internet, au sein de l'INSA et au -dehors sera développé, de même que l'accès : à l'Internet, aux documents multimédia d'autoformation et aux thèses (projet CITHER), aux bases de données professionnelles internationales et francophones, aux revues électroniques.

Tout ceci nécessite que la bibliothèque intègre pleinement les « nouvelles » technologies, tant au niveau du bâtiment qu'au niveau de ses équipements.

- **Former les usagers aux techniques documentaires**

Le futur bâtiment disposera d'espaces de formation. Lorsqu'ils ne seront pas utilisés par la bibliothèque, ces espaces pourront servir à tous (l'INSA souffre d'un déficit sensible en salles d'enseignement).

- **Répondre aux évolutions pédagogiques et favoriser le travail sur place**

L'Info-médiathèque favorisera la création de documents dans le cadre des projets collectifs.

Elle disposera de lieux adaptés tant au travail collectif qu'au travail individuel. Ces nouvelles possibilités de travail sur place accroîtront l'usage de la documentation (l'objectif n'est pas d'aménager des salles d'études). Elles participeront à donner au bâtiment un caractère de lieu de vie.

- **Réconcilier les enseignants avec la bibliothèque**

La future organisation facilitera la participation des enseignants à la constitution et au développement du fonds. Cette catégorie de public trouvera à la bibliothèque des lieux et des services répondant à ses besoins.

- **Réussir l'insertion urbaine du nouveau bâtiment**

L'Info-médiathèque, en tant que lieu de ressources, instrument de travail et équipement commun de l'INSA doit bénéficier d'une localisation centrale.

Il serait souhaitable de dissocier nettement ce futur équipement de tout autre bâtiment pour éviter de suggérer son rattachement à un département plutôt qu'à un autre.

Son architecture signifiera sa modernité et son caractère d'équipement commun (ceci ne doit pas conduire à une architecture monumentale, loin de là : une bibliothèque n'est pas un temple du savoir mais un lieu de vie et de diffusion du savoir).

Le projet sera fédérateur d'une requalification des espaces extérieurs, d'une recomposition urbaine (l'INSA s'est construit en grande partie dans l'urgence, sans plan directeur, les espaces extérieurs sont souvent résiduels et non des lieux à part entière).

- **Minimiser les incidences négatives du phasage de l'opération**

La réalisation du projet en plusieurs phases de travaux nécessite un terrain généreux (un terrain exigü pourrait donner la priorité aux aspects opérationnels, au détriment de l'usage et du fonctionnement).

Le programme de la première tranche tiendra compte du fait que tous les espaces ne peuvent s'agrandir en seconde tranche : la construction d'un bâtiment offre peu de souplesse, étendre tous les espaces génèreraient des surcoûts très importants et rendraient très difficile le maintien du fonctionnement pendant la deuxième période de chantier.

Les études de conception devront éviter, autant que possible, les déménagements en seconde tranche (réaffectation des rayonnages, déplacement des postes de travail du personnel, ...) et le recours à des bâtiments provisoires.

2•3- PUBLICS DE L'INFO-MEDIATHEQUE

Données qualitatives

La bibliothèque accueillera 8 groupes de publics :

- INSA :

- . Elèves-ingénieurs de 1 er cycle,
- . Elèves-ingénieurs de 2 ème cycle,
- . DEA, doctorants et chercheurs,
- . Enseignants,
- . Stagiaires de la formation continue (quantifiés en équivalents temps plein dans le tableau suivant),
- . IATOS.

- Extérieurs

- . Etudiants (Lyon 1, CPE , ECAM , ENSSIB, ...),
- . Ingénieurs d'entreprises de Villeurbanne et de la Région Rhône-Alpes, ...

Données quantitatives

	1998-1999		2003-2004	
	Nbre	%	Nbre	%
INSA	5753	91%	6184	84%
Formations I et C	4772		5184	
• Formation initiale	4535		4834	
FI : 1 er cycle	1467		1551	
FI : 2 ème cycle	2448		2663	
FI : 3 ème cycle	620		620	
• Formation continue	237		350	
FC longues	167		250	
FC courtes	70		100	
Enseignants/chercheurs	481		500	
Personnel non enseignant	500		500	
EXTERIEURS INSCRITS	600	9%	1200	16%
TOTAL	6353		7384	

Représentativité des cycles de formation initiale

1 er cycle	1467	32%	1551	32%
2 ème et 3 ème cycles	3068	68%	3283	68%

2•4- ACTIVITES ET SERVICES DE L'INFO-MEDIATHEQUE

Activités et services « traditionnels »

L'Info-médiathèque disposera de tous les services qu'offre une « BU » d'aujourd'hui, en complément de la mise à disposition de ses collections:

- **services d'accueil :**
 - . inscription, information et orientation,
 - . prêt centralisé (avec 1 ou 2 automates),
 - . détente et cafétéria automatique,
- **services communs :**
 - . catalogue informatisé,
 - . accès à la documentation électronique,
 - . aide à la recherche documentaire informatisée,
 - . formations,
 - . prêt entre bibliothèque (PEB),
 - . service des thèses,
 - . libre service informatique (dans les salles de formation, lorsque celles-ci ne seront pas utilisées pour l'enseignement),
 - . photocopieurs et imprimantes en libre service (services payants),
- **services propres aux pôles documentaires :**
 - . renseignements,
 - . travail individuel,
 - . travail en groupes (avec possibilité de réserver à l'avance les salles dédiées à ce mode de consultation).

Activités et services spécifiques

- **L'Info-médiathèque développera, seule ou en partenariat avec d'autres entités de l'INSA et/ou de l'extérieur, des conférences et des colloques :**
 - rendez-vous thématiques, cycles de conférences, journées d'études, séminaires, ... (présentation d'un ouvrage, sensibilisation aux techniques de l'écrit, ...),
 - ces activités se dérouleront dans un amphi de 150 places qui servira aussi pour des cours d'enseignement général.
- **Elle comprendra une boutique / papeterie :**
 - vente de fournitures courantes de papeterie, promotion des objets de communication de l'INSA (objets vendus ou donnés),
 - ces activités se dérouleront au niveau d'une banque d'accueil.
- **Elle pourra intégrer à différents endroits (hall d'accueil, salles de consultation, ..) des éléments d'exposition comme :**
 - **des objets-témoins de l'activité de l'INSA dans le temps (produits industriels, maquettes expérimentales, ...).**

Ces « objets » permettraient :

 - . d'exprimer fortement les liens entre les supports de la connaissance et l'innovation, la recherche,
 - . de valoriser les enseignants-chercheurs,
 - . de personnaliser l'Info-médiathèque en rendant lisible son appartenance à l'INSA.
 - **des panneaux de présentations temporaires thématiques (présentation d'un auteur, ...),**
 - **des œuvres artistiques (œuvres produites au sein de l'INSA, ...).**
- **Elle assurera un rôle de conseil et d'assistance auprès des différents départements dans la gestion et la valorisation de leurs fonds propres.**

2•5- COLLECTIONS

Organisation

• **Les collections en libre accès seront réparties en 2 pôles documentaires intégrant tous les types de supports (périodiques, ouvrages, documents vidéo, CD-Rom, DVD, ...) : un pôle Humanités, un pôle Sciences composé d'un secteur 1 er cycle et d'un secteur recherche.**

- L'interpénétration des supports permettra de solliciter plus largement la curiosité des usagers et de faciliter la recherche des documents (le découpage des espaces de consultation selon la nature des supports oblige le public à se déplacer en permanence).
- La création d'un secteur recherche répond aux attentes spécifiques des lecteurs avancés : accéder rapidement aux documents qui les intéressent, être au calme et, d'une certaine manière, pouvoir se « distinguer » des autres usagers.
- Les revues seront présentées sur 10 ans. Cette antériorité sera éventuellement plus importante en ce qui concerne le secteur recherche qui pourrait intégrer un magasin ouvert permettant de présenter 10 à 15 ans supplémentaires de revues ¹
- Chaque salle intégrera, à proximité de la banque de renseignement, une zone de références constituée par des postes de consultation informatique (catalogue, documentation électronique, etc.), des bibliographies, des dictionnaires, ...

• **Les documents périmés ou précieux seront regroupés dans un magasin fermé au public (accès indirect) et entièrement équipé de rayonnages mobiles (denses).**

Données quantitatives

Le volume prévisionnel des collections a été établi en fonction du volume actuel et d'un accroissement sur 3 et 20 ans. La période de 3 ans correspond à la première tranche de travaux. La période de 20 ans permet de ne pas « asphyxier » les espaces à peine construits (une bibliothèque se programme à 20-25 ans).

Ces projections tiennent compte des éliminations.

	Aujourd'hui (situation réorganisée)	A 3 ans	A 20 ans
Kiosque presse	24 titres de revues	30 titres de revues	30 titres de revues
Salle des Humanités	70 titres de revues 12.250 ouvrages	91 titres de revues 15.250 ouvrages	140 t. de revues 32.250 ouvrages
Salle de Sciences 1 er cycle	47 titres de revues 6.000 ouvrages	48 titres de revues 13.300 ouvrages	50 titres de revues 32.000 ouvrages
Salle de Sciences Recherche	234 t. de revues 26.500 ouvrages	740 t. de revues 31.900 ouvrages	740 t. de revues 62.500 ouvrages
Magasin ouvert Sc. Recherche, ou magasin fermé ¹	820 ml	820 ml	820 ml
Magasin fermé	1700 ml	3500 ml	3500 ml

¹ selon choix à réaliser par l'INSA (cf page 16) :

- si l'amphithéâtre est aménagé, ce fonds est conservé dans le magasin fermé,
- si l'amphithéâtre n'est pas aménagé, ce fonds peut être présenté dans un magasin ouvert.

2•6- PLACES DE CONSULTATION ET DE FORMATION

Données qualitatives

• Places de lecture et de travail

Ces places seront diversifiées :

- places « simples », offrant la possibilité aux usagers de connecter leur ordinateur portable au réseau de l'INSA par adressage dynamique,
- places de travail en groupe,
- fauteuils,
- carrels fermés, équipés de postes multimédia,
- éventuellement lutrins (pour une consultation rapide, debout),
- places « informatiques » (pour le catalogue informatisé, les CD-Rom, les DVD, les données en ligne, Internet, ...),
- places de consultation de cassettes vidéo.

• Places de formation

Ces places comprennent :

- des places d'amphithéâtre (pour les formations à l'ISTE, des cours d'enseignement général, des colloques, des conférences, ...),
- des places « banales » (pour certains TD intéressant le fonds des Humanités),
- des places informatiques associées à des places de réunion (pour les formations à l'ISTE, des TD intéressant les divers pôles documentaires de l'Info-médiathèque, des TD relevant des enseignements généraux de l'INSA).

Données quantitatives

Selon les hypothèses actuelles, la capacité d'accueil de la future bibliothèque serait d'environ (hors places de l'amphithéâtre) :

- 545 places en phase définitive,
- et 280 places en phase transitoire.

2•7- PERSONNEL

L'Info-médiathèque sera gérée et animée par une équipe de 30 personnes environ, hors personnel technique et de ménage.

3• ESPACES ET SURFACES DE L'INFO-MEDIATHEQUE

- Les surfaces ont été estimées en fonction des recommandations en vigueur (notamment celles établies par le Code du travail et la « bible » des BU : Construire une bibliothèque universitaire. Editions du Cercle de la Librairie. 1993).

Cependant, toutes ces recommandations n'ont pu être prises en compte car elles conduisaient à un bâtiment d'une surface d'au moins 6900 m² hors œuvre, surface incompatible avec les possibilités financières.

En conséquence :

- le dimensionnement des salles de consultation a été effectué sur la base de rayonnages en accès étroit (1m entre les rayonnages), et non en accès large (1,80m entre les rayonnages),
- le nombre de places offertes a été réduit au strict minimum.

- La première tranche a été définie en fonction des priorités de besoins. Ceci a conduit, par exemple, à ne pas y intégrer l'amphithéâtre.

- Le bilan qui suit est indicatif et pourra être modifié au cours de l'élaboration du programme.

Code	Espace	SU	
		Phase définitive	Phase transitoire
A	ACCUEIL	230	230
A1	VESTIBULE EST ESPACES C.	85	85
A11	Vestibule	60	60
A12	Fumoir	15	15
A13	Réserve boutique	10	10
A2	HALL D'ACCUEIL	110	110
A3	SANITAIRES PUBLICS	35	35
A31	Sanitaires femmes	18	18
A32	Sanitaires hommes	17	17
B	EXPO & FORMATION	565	215
B1	AMPHITHEATRE	170	0
B11	Amphithéâtre	150	0
B12	Rangement matériel pédagogique	6	0
B13	Sanitaires publics	14	0
B131	Sanitaires femmes	7	0
B132	Sanitaires hommes	7	0
B2	S. DE FORM. HUMANITES	215	50
B21	Salle banale	50	50
B22	Salle multi-usages 1	55	0
B23	Salle multi-usages 2	55	0
B24	Salle multi-usages 3	55	0
B25	Salle multi-usages 4	0	0

Code	Espace	SU	
		Phase définitive	Phase transitoire
B3	SALLES DE FORM. SCIENCES	165	165
B31	Salle multi-usages 5	55	55
B32	Salle multi-usages 6	55	55
B33	Salle multi-usages 7	55	55
B34	Salle multi-usages 8	0	0
B4	RANGEMENT FORMATION	15	0
C	CONSULTATION	2405	1490
C1	HUMANITES	605	395
C11	Salle des Humanités	510	320
C12	Salles de travail en groupe	80	60
C121	Salle de travail en groupe 1	20	20
C122	Salle de travail en groupe 2	20	20
C123	Salle de travail en groupe 3	20	20
C124	Salle de travail en groupe 4	20	0
C13	Local photocopie/impression 1	15	15
C2	SCIENCES 1 ER CYCLE	570	350
C21	Salle de Sciences 1 er cycle	475	275
C22	Salles de travail en groupe	80	60
C221	Salle de travail en groupe 5	20	20
C222	Salle de travail en groupe 6	20	20
C223	Salle de travail en groupe 7	20	20
C224	Salle de travail en groupe 8	20	0
C23	Local photocopie/impression 2	15	15
C3	SCIENCES RECHERCHE	1230	745
C31	Salle de Sciences Recherche	1095	650
C311	Salle de consultation	1095	650
C312	Magasin ouvert	0	0
C32	Salles de travail en groupe	80	40
C321	Salle de travail en groupe 9	20	20
C322	Salle de travail en groupe 10	20	20
C323	Salle de travail en groupe 11	20	0
C324	Salle de travail en groupe 12	20	0
C33	Local photocopie/impression 3	15	15
C34	PEB/THESES	40	40
C341	PEB (2 postes)	25	25
C342	Thèses (1 poste)	15	15

Code	Espace	SU	
		Phase définitive	Phase transitoire
D	ESPACES INTERIEURS	929	929
D1	DIRECTION	45	45
D11	Directeur (1 poste)	20	20
D12	Secrétariat/comptabilité (2 postes)	25	25
D2	TRAITEMENT	275	275
D21	Catalogage	75	75
D211	Catalogage 1 (2 postes)	25	25
D212	Catalogage 2 (2 postes)	25	25
D213	Catalogage 3 (2 postes)	25	25
D22	Equipement	75	75
D221	Salle de reliure, réparation (2 postes)	25	25
D222	Bureau d'équipement 1 (2 postes)	25	25
D223	Bureau d'équipement 2 (2 postes)	25	25
D23	Bulletinage	50	50
D231	Bulletinage 1 (2 postes)	25	25
D232	Bulletinage 2 (2 postes)	25	25
D24	Indexation	75	75
D241	Indexation 1 (2 postes)	25	25
D242	Indexation 2 (2 postes)	25	25
D243	Indexation 3 (2 postes)	25	25
D3	INFORMATIQUE	60	60
D31	Informaticiens (2 postes)	25	25
D22	Technicien maintenance (1 poste)	25	25
D23	Local serveurs	10	10
D4	BUREAU DE RESERVE (2 postes)	25	25
D5	ESPACES COMMUNS	79	79
D51	Photocopieur / rangement	10	10
D52	Réunion/doc professionnelle	25	25
D53	Détente	26	26
D531	Salle de détente	18	18
D532	Fumoir	8	8
D54	Sanitaires	14	14
D541	Sanitaires femmes	7	7
D542	Sanitaires hommes	7	7
D55	Douche	4	4
D6	MAGASIN	445	445

Code	Espace	SU	
		Phase définitive	Phase transitoire
E	LOGISTIQUE	26	26
E1	MENAGE	20	20
E11	Local ménage	10	10
E12	Localpoubelles	10	10
E2	RANGEMENT ENTRETIEN	6	6
E3	LOCAUX TECHNIQUES	PM	PM

Equivalent par tranche

Tranche 1	Tranche 2
2890 m2	1265 m2

• **TOTAL UTILE** **4155 m2** **2890 m2**

• **SOIT ENVIRON :**

- **M2 DANS ŒUVRE :** **4986 m2** **3468 m2**

- **M2 HORS ŒUVRE** **5485 m2** **3815 m2**

ARRONDI A : **5500 m2** **3800 m2**

3468 m2 **1518 m2**

3815 m2 **1670 m2**

3800 m2 **1700 m2**

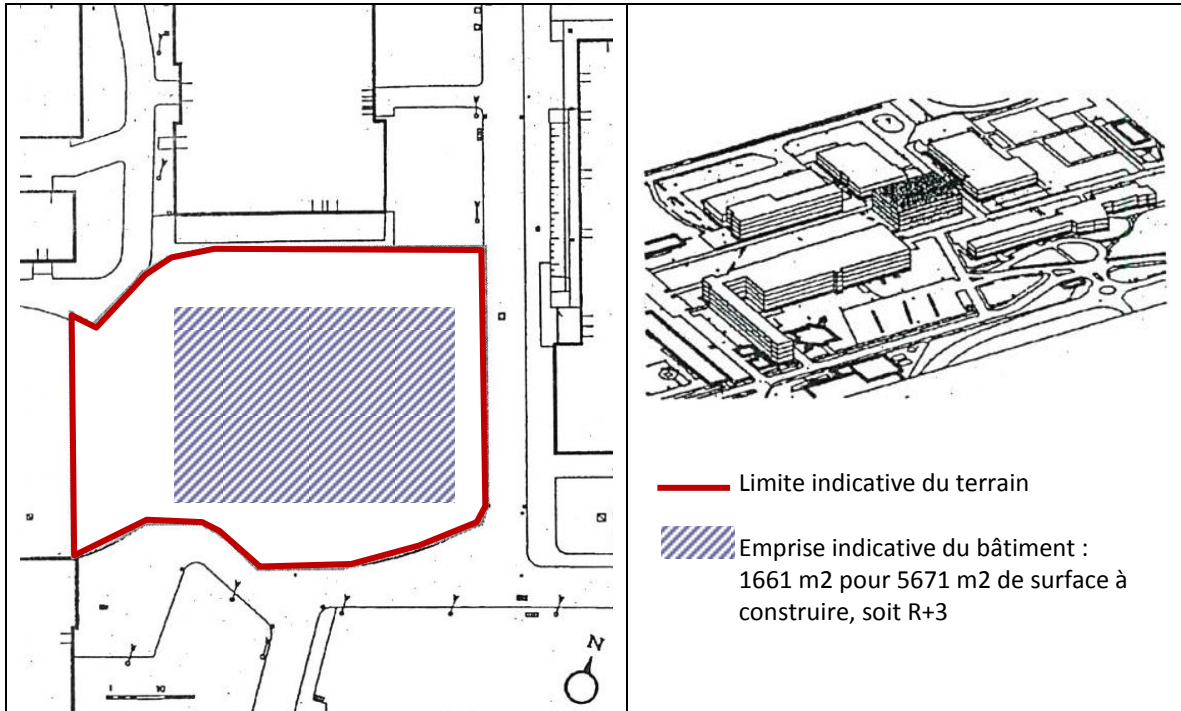
Il doit être noté que ce bilan est loin de satisfaire les recommandations ministérielles en matière de bibliothèque universitaire dans la mesure où, après la 2^{ème} tranche de travaux (en phase définitive), l'Info-médiathèque offrira :

- 0,96 m2 dans oeuvre par élève (au lieu d'1,5 m2 dans oeuvre/étudiant),

- 1 place de consultation (hors amphi) pour 9,5 élèves (au lieu d'1 place pour 5 étudiants).

4- SITE DE L'INFO-MEDIATHEQUE

Selon les dernières hypothèses, le terrain affecté au projet correspond à la solution 1 des simulations effectuées en novembre 1998.



Ce terrain couvre une surface d'environ : 3450 m².

Il bénéficie d'atouts importants :

- il est au centre de l'INSA,
- il se situe dans la perspective du mail végétal qui doit être requalifié prochainement,
- il ferme cette perspective en constituant le pendant visuel de la bibliothèque de Lyon 1,
- il est proche de l'accès principal de l'INSA et de la future station de tramway,
- il est visible depuis la rue Albert Einstein.

Il présente quelques inconvénients:

- une emprise du bâtiment relativement limitée à 1650 m² environ, ce qui conduit à un bâtiment relativement haut (R+3),
- une façade Nord en vis-à-vis.

5- CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Selon les hypothèses actuelles, les principales étapes de l'opération seraient les suivantes :

• Concours d'architecture :	juillet à décembre 1999
• Choix du lauréat :	janvier 2000
• Etudes de maîtrise d'œuvre :	avril 2000 à février 2001
• Consultation et choix des entreprises :	janvier à juillet 2001
• Travaux 1 ère tranche :	juillet 2001 à novembre 2002
• Travaux de la 2 ème tranche :	janvier à décembre 2003

6- BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Base d'établissement

La présente estimation est établie en base économique mai 1999.

Mode d'évaluation et limite de l'estimation prévisionnelle du coût provisoire des travaux

Le mode d'évaluation utilisé à ce stade de l'étude pour déterminer l'estimation prévisionnelle provisoire du coût des travaux est le suivant :

- détermination des conditions particulières des travaux envisagés (importance, complexité, niveau de prestation, délai d'exécution, ...),
- pour certains ouvrages, évaluation des surfaces correspondantes et/ou établissement d'avant-métrés,
- application sur les surfaces et quantités ainsi obtenues de prix de référence extrapolés à partir d'une analyse statistique et analogique d'opérations similaires, en tenant compte des tendances conjoncturelles.

La présente estimation exclut :

- les frais d'ordre administratif et financier, droits et taxes divers,
- le renforcement éventuel de certains réseaux du fait de la création du nouvel équipement (transformateur, égouts, ...),
- les sujétions éventuelles pour fondations spéciales,
- les éventuels aménagements provisoires qui seraient nécessités par le phasage des travaux,
- les places de stationnement qui pourraient s'avérer nécessaires au regard du POS.

Elle inclut :

- la banque d'accueil située à la fois dans le Vestibule et le Hall d'accueil,
- l'équipement minimum de l'Amphithéâtre : sièges en gradins, tables filantes, tableau, écran de projection, projecteur de type Barco, sonorisation, chaire professeur.

Mode d'évaluation de l'estimation prévisionnelle du coût provisoire du mobilier et des équipements

L'estimation a été définie à partir d'un ratio de 2.000 F TTC du m² dans œuvre, ce qui correspond à l'hypothèse basse des ratios du Ministère de l'Enseignement Supérieur (2.000 à 2.500 F TTC du m² dans œuvre).

Cette estimation mériterait d'être revue ultérieurement, lorsqu'il sera possible d'établir un inventaire exhaustif et détaillé du mobilier et des équipements à installer.

Remarque

L'estimation des honoraires de maîtrise d'œuvre a été établie dans l'hypothèse d'une mission globale bâtiment + mobiliers et équipements.

SCENARIO DE BASE (AVEC AMPHI)

Budget prévisionnel

	Tranche 1	Tranche 2	Total
Dépenses prévisionnelles TTC	50 833 025 F	21 553 659 F	72 386 684 F
Bâtiment	39 962 455 F	16 891 865 F	56 854 320 F Soit environ 57 MF
Mobiliers et équipements	10 870 570 F	4 661 794 F	15 532 364 F Soit environ 15,5 MF

Remarques

- Ce scénario dépasse sensiblement le budget prévisionnel initial (67 MF).
- Afin de réduire ce dépassement, l'enveloppe financière affectée aux mobiliers et équipements pourrait être réduite à 10 MF.
- Cette « coupe sombre » sur les mobiliers et équipements présente l'avantage de ne pas diminuer la surface du bâtiment qui a été calculée au plus juste et qui ne pourra s'étendre lors d'une 3^{ème} tranche de travaux. Elle risque cependant de poser des problèmes à moyen terme et nécessitera de dresser un inventaire précis de l'équipement minimum de l'Info-médiathèque.

VARIANTE (SANS AMPHI)

- Cette variante est, du point de vue économique, équivalente au scénario de base.
- Elle n'intègre pas l'amphithéâtre de 150 places - ce qui permettrait d'affecter plus de surface aux espaces de consultation (pour aménager un magasin ouvert dans le secteur recherche, et/ou accroître le nombre de places assises, par exemple).

C'est sur la base du choix qu'effectuera l'INSA concernant l'une ou l'autre de ces hypothèses que pourra être établi le programme destiné au concours d'architecture.